



Le 20 janvier 2017

**M<sup>e</sup> Louise Tremblay**  
Ligne directe : 514.871.5476  
ltremblay@millerthomson.com

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** 3<sup>ième</sup> Demande ré-amendée de Gazifère Inc. pour la fermeture réglementaire de ses livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, demande de fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2018, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017  
Dossier de la Régie : R-3969-2016 (Phase 2)  
Notre dossier : 111216.0086

---

Chère consœur,

Tel que demandé lors de l'audience tenue dans le dossier mentionné en titre, Gazifère dépose les pièces GI-22, Document 1, et GI-22, Document 10, révisées, afin de refléter les ajustements au revenu requis apportés lors de l'audience.

Les trois ajustements intégrés à ces pièces résultent du retrait du salaire de l'employé du service des opérations, de la réduction du montant des avantages sociaux, ainsi que de la réduction du montant de la quote-part à verser au MERN pour l'année 2017.

Des ajustements ont également été effectués afin de tenir compte de l'impact de ces changements sur l'application de la méthode d'allocation des coûts entre les activités réglementées et non réglementées. Il est à noter que le montant total des dépenses d'exploitation s'établit à 14 803,6(000)\$ en lieu et place du montant de 15 135,8(000)\$, ce qui représente une réduction de 332,2(000)\$ comparativement au montant approximatif de 329(000)\$ avancé en audience.

Les douze (12) exemplaires de ces pièces vous seront transmis par notre cliente.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Louise Tremblay  
LT/lid

c.c. procureurs des intervenants (par courriel)